



**Mehdi Charki**  
IMT Lille Douai  
23 ans

## *Alerte : votre vie privée est en danger*

L'humanité produit autant d'informations en deux jours qu'elle ne l'a fait en deux millions d'années. Nous générons 2,5 trillions d'octets de données chaque jour dans le monde. Soit l'équivalent de 100 millions de disques Blu-ray, qui empilés atteindraient la hauteur de 400 tours Eiffel. Cette croissance sans précédent a précipité l'émergence d'un nouveau marché révolutionnaire, le Big Data<sup>1</sup>. Derrière ce buzzword<sup>2</sup> se cachent des outils d'aide à la décision très performants, capables de collecter, stocker et analyser d'énormes volumes de données en temps réel. Des analystes organisent ces données, en extraient les informations pertinentes et prennent des décisions stratégiques.

Il s'agit du pétrole du XXI<sup>e</sup> siècle. L'exploitation du Big Data fournit des métadonnées<sup>3</sup> permettant d'en savoir davantage sur les visiteurs d'un site Internet par exemple. Cette pratique permet entre autres de proposer à ces visiteurs de la publicité mieux ciblée. Seul inconvénient et non des moindres, les métadonnées sont des informations à caractère personnel extrêmement sensibles. Avec l'ascension du « data-driven business<sup>4</sup> », quelles menaces pèsent sur le respect de la vie privée des internautes ?

### **Les données personnelles sont le nouvel or noir**

Vos faits et gestes en ligne sont analysés pour mieux vous connaître : Historiques de navigation, mentions « Like » sur Facebook, contenus des mails, recherches Google... Le croisement de ces données permet de segmenter des profils d'utilisateurs contenant la profession, l'âge, la religion, les loisirs... Les géants du Web<sup>5</sup> ont misé sur la collecte de ces données et en ont fait leur actif le plus précieux. Vous ne pensiez tout de même pas que si Facebook est gratuit, c'est parce que Mark Zuckerberg<sup>6</sup> a bon cœur ? On parle d'un échange de bons procédés : On vous

propose des services gratuits, mais en contrepartie vous devez accepter que vos données soient stockées et utilisées à des fins commerciales.

### **Vers la fin de la vie privée ?**

Sur Internet, vous laissez bien plus de traces que vous ne le pensez. Bien que les informations collectées soient souvent des métadonnées anonymes et impersonnelles, il n'en demeure pas moins qu'elles sont très sensibles et peuvent vous identifier. C'est en tout cas les résultats de l'étude menée par Yves-Alexandre de Montjoye, un étudiant du MIT : En utilisant uniquement des données indiquant la localisation et l'heure de quatre achats différents, on peut identifier 90% des individus dans une base de données contenant les transactions bancaires réalisées par 1 million d'individus en l'espace de 3 mois. Cela revient à combiner un reçu d'achat, une photo de vous sur Instagram en train de boire un verre avec vos amis et un tweet à propos du téléphone que vous venez d'acheter. Inquiétant, n'est-ce pas ?

Selon un récent sondage Eurobaromètre, 92% des utilisateurs affirment leur attachement à la défense de leur vie privée sur Internet. En effet, les questions de vie privée n'impliquent pas uniquement ceux qui ont quelque chose à se reprocher ou à cacher. Elles concernent toute personne qui ne souhaite pas être jugée en fonction de ce qu'elle fait, dit et écrit en privé. Certaines banques par exemple varient leurs taux de crédit en se basant sur les fréquentations de leurs clients. D'autres peuvent vous refuser carrément un crédit si par exemple parmi vos amis ou votre famille, il y aurait trop de « mauvais payeurs ». On pourrait aussi vous faire payer une assurance santé plus cher car vous avez trop souvent consulté Doctissimo<sup>7</sup> ou d'autres sites Web similaires.

## L'époque est à la crise de confiance

La confiance numérique est aujourd'hui au plus bas : En France, 60% des utilisateurs déclarent ne pas avoir confiance dans l'usage d'Internet. Qui consulte vos données personnelles ? Combien de temps sont-elles stockées ? Sont-elles sécurisées ?

La médiatisation des cyberattaques qu'ont subi les entreprises durant ces dernières années ont accru la méfiance des utilisateurs vis-à-vis d'Internet. La fuite de données sensibles met en exergue les risques encourus par la conservation des données clients.



La collecte de donnée personnelle à des fins commerciales est un frein de la confiance numérique.  
Source : [blogdumoderateur.com](http://blogdumoderateur.com)

La collecte des données personnelles dépasse le cadre du marketing digital : Edward Snowden<sup>8</sup> a révélé en 2013 l'existence de programmes mis en

place par la NSA pour collecter, stocker et analyser les données transitant sur Internet. Vous savez donc vers qui vous orienter pour récupérer une copie de vos données si votre disque dur tombe en panne...

## Un avenir rassurant

Un nouveau règlement européen pour la protection de la vie privée sur les réseaux entre en application en 2018. Consentement et confidentialité en sont les mots maîtres : interdiction de tout démarchage commercial sans l'accord préalable de la personne concernée, obligation d'informer les utilisateurs en cas de faille de sécurité, interdiction aux services de communication électronique de conserver sur leurs serveurs les messages échangés... Gare aux entreprises qui ne s'adapteront pas à cette réglementation : les sanctions financières seront lourdes. Elles pourront aller jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise concernée. N'en déplaise aux GAFA<sup>9</sup> les utilisateurs d'Internet deviendront en principe maîtres de leurs données.

Avec l'explosion d'Internet, les entreprises n'ont pas tardé à adapter leurs stratégies marketing en collectant et analysant les données personnelles de leurs clients pour mieux cerner leurs besoins. Une démarche jugée trop agressive et trop dangereuse pour le respect de leur vie privée. La protection des données est devenue un enjeu crucial. Les autorités ont renforcé leurs efforts dans ce sens. Un règlement européen entre en application pour mieux protéger les utilisateurs d'Internet. Sera-t-il suffisant pour regagner la confiance numérique ?

## NOTES

- 1 **Big Data** : Littéralement mégadonnées ou données massives. Fait référence à l'explosion du volume des données et des nouveaux moyens technologiques proposés par les éditeurs pour y répondre.
- 2 **Buzzword** : Terme utilisé pour attirer l'attention sur une nouveauté.
- 3 **Métadonnée** : C'est des données servant à décrire d'autres données. Un exemple type est d'associer à une donnée la date à laquelle elle a été produite, ou à une photo les coordonnées GPS du lieu où elle a été prise.
- 4 **Data-Driven business** : Mouvement qui prétend que l'économie est guidée par l'usage des données.
- 5 **Les géants du Web** : Expression utilisée pour qualifier les grands acteurs d'Internet. Entreprises se distinguant par leur présence en tête du classement mondial du chiffres d'affaires dans le secteur informatique.
- 6 **Marc Zuckerberg** : Cofondateur et PDG de Facebook.
- 7 **Doctissimo** : Site Web consacré à la santé et au bien-être.
- 8 **Edward Snowden** : Ancien employé de la CIA et de la NSA. Principal acteur de l'affaire des révélations des détails de plusieurs programmes de surveillance de masse, américains et britanniques.
- 9 **GAF**A : Fait référence aux grands acteurs d'Internet. Il s'agit d'un acronyme constitué des géants du Web les plus connus : Google, Apple, Facebook et Amazon.

## SOURCES

- L'Encyclopédie des Big Data 2016, IBM.
- « La donnée, nouveau carburant de l'économie » lenouveleconomiste.fr – 10/03/2016
- « La confiance dans le numérique : frein ou catalyseur de croissance ? » zdnet.fr – 16/06/2014
- « La protection des données personnelles à l'ère du big data » Hommes & Libertés n°171 – 09/2015
- « Analysis: It's surprisingly easy to identify individuals from credit-card metadata. » MIT News – 29/01/2015
- « Des banques scrutent les profils Facebook avant d'accorder un crédit » lefigaro.fr – 28/08/2013
- « Vers une crise de confiance ? » Lesechos.fr – 23/09/2016
- « Étude : la confiance des Français dans le numérique » blogdumoderateur.com – 24/10/2016
- « Prism, Snowden, surveillance : 7 questions pour tout comprendre » lemonde.fr – 02/07/2013
- « Vie privée sur Internet : nouvelles règles à l'horizon 2018 » lesechos.fr – 27/02/2017